

DE L'AUTRICHE DE TROCASSE À LA FRANCE DE LÉON DE PONCINS: UNE CERTAINE CONCEPTION DE L'ANTISEMITISME

JÉRÔME EMMANUEL BÉPOIX

A la mémoire de Jean JUSTER¹

Le jugement du milicien Touvier fit resurgir le souvenir des heures les plus sombres de la France collaborationniste; le meurtre de Bousquet et l'affaire Papon ravivèrent encore la plaie.² Mais ce sont les liens entre l'ancien Secrétaire Général de la Préfecture de Bordeaux et François Mitterrand, donnant lieu à l'écriture de plusieurs ouvrages sur le séjour de ce dernier à Vichy, et sa connaissance de la législation juive promulguée par Pétain, qui frappèrent l'opinion publique. Dernièrement encore, la transcription des propos tenus par l'ancien Président République à l'aube de sa mort par l'Académicien d'Ormesson furent sujets à interprétation. A l'extérieur de nos frontières, nombreuses sont les

¹ Le nom de Jean Juster est familier à ceux qui nourrissent de l'intérêt pour le *Liber Iudiciorum*, et plus particulièrement pour son douzième Livre concernant les juifs et les hérétiques, puisque cet avocat à la Cour d'Appel fit paraître un remarquable article: *La condition légale des juifs sous les rois Visigoths, Etudes d'histoires juridiques offertes à Paul Frédéric Girard*, II, Paris 1913, 275-335. Son œuvre majeure reste sa monographie: *Les Juifs dans l'Empire Romain, leur condition juridique, économique et sociale*, I, Paris 1914. Il meurt au champ d'honneur durant les offensives qui précédèrent la bataille de Verdun, à l'âge de trente-quatre ans. v. la notice que lui consacra A. RABELLO, *The legal condition of the Jews in the roman empire, Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, Berlin-New York 1980, p. 666, note 1.

² P. FROMENT, *René Bousquet*, Paris 1994; G. BOULANGER, *Maurice Papon, un technocrate dans la collaboration*, Paris 1994; M. SLITINSKY, *Procès Papon, le devoir de justice*, Paris 1994; S. KLARSFELD, *Vichy-Auschwitz, le rôle de Vichy dans la solution finale de la Question juive*, Paris 1985.

voix qui s'élevèrent contre les hésitations d'une France républicaine et démocratique, à condamner les errances du passé.³ Sur celles-ci, je reviendrai grâce à l'étude d'un petit opuscule de Léon de Poncins, intitulé *Israël destructeur d'empires. Un document prophétique de 1899*, édité par la Légion Française des Combattants et des Volontaires de la Révolution Nationale, dans l'année 1943.⁴

Les lecteurs de la revue *Signo* seront intéressés, du moins nous l'espérons, par la rédaction d'une œuvre commune à deux auteurs. Curieusement, le nom du premier, un certain F.Trocasse, n'apparaît pas sur la page de couverture; ce choix semble guidé par une ligne éditoriale.⁵ En effet, puisque le dit Trocasse, auteur de *l'Autriche juive*, est un inconnu pour nous comme pour Léon de Poncins lequel reprend les informations de la préface:

«l'auteur de ce livre est né de parents français dans la capitale de l'Autriche. Il a exercé pendant vingt-deux ans la profession de journaliste, défendant avec énergie les intérêts de son pays dans la presse, après avoir occupé une chaire de professeur dans un collège de Vienne. Il a été ainsi tout naturellement initié à tous les détails de l'existence politique, économique et sociale de l'empire des Habsbourg. Il a vu de près les hommes et les choses et a été en mesure, en sa qualité de Français, de les juger avec une entière impartialité.»⁶

Léon de Poncins qui explique l'anonymat de Trocasse comme le propre de ce qui «arrive habituellement à ceux qu'Israël ne voit pas d'un oeil favorable», n'obtint aucune autre information auprès de l'imprimeur.⁷ De cette conspiration du silence, Léon de Poncins fut également victime:

³ E. CONAN, H. ROUSSO, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, 1996.

⁴ La Loi du 29 août 1940, portant création de la légion française des combattants, *J.O.* 30 août, p. 4845, est une fusion d'Associations d'Anciens combattants, fers de lance de la politique de régénérescence nationale menée par l'Etat de Vichy. v. J-P. COINTET, *La légion française des combattants, 1940-1944, la tentation du fascisme*, Paris 1955; O. WORMSER, *Les origines doctrinales de la "révolution nationale" Vichy 10 juillet 1940-31 mars 1941*, Paris 1971.

⁵ A moins que cela ne trahisse une manipulation du lecteur; cet opuscule n'ayant été écrit que par une seule et même personne: Léon de Poncins.

⁶ L. DE PONCINS, *Israël destructeur d'empires, un document prophétique de 1899*, édition de la légion française des combattants et des volontaires de la révolution nationale, Saint Amand-Montrond, 1943, pp. 9-10.

⁷ *Ibid.* p. 10. Autre exemple à la page 104 s'agissant du «rapport de M. Oudendyke, ...On avait déjà commencé à le distribuer aux hommes politiques lorsque les envois furent arrêtés; sous prétexte de corrections, on réclama leur exemplaire à ceux qui l'avaient déjà reçu et une nouvelle édition abrégée fut substituée à la première. Tous les passages ayant trait au rôle juif, dont le texte ci-dessus, avaient été supprimés.»

«Nous savions clairement où elle (cette dictature) devait aboutir, et avons fait notre possible pour alerter l'opinion publique par des faits et des documents précis; bien en vain d'ailleurs, car nous nous heurtions au barrage implacable des forces maîtresses du pouvoir qui étouffaient toute divulgation gênante.(Un des épisodes les plus marquant de cette lutte fut la publication des décrets Marchandeaup.)»⁸

L'ouvrage de F.Trocasse est reproduit par Léon de Poncins. Outre le fait que ce dernier fit ressortir typographiquement certains passages, il incorpora des commentaires en italique dans le corps du texte. Notre interpolateur nous est mieux connu puisque cité parmi les «très hautes personnalités» auxquelles les Allemands pensèrent pour diriger un *Office central juif* avec entre autres: l'écrivain Céline, Darquier de Pellepoix, et Serpeille de Gobineau.⁹ Les livres de Léon de Poncins participent directement à la politique menée par la *Direction de la Propagande*, pour diffuser les thèses antisémites dans un:

«public cultivé, accessible aux démonstrations scientifiques, au vocabulaire savant. La complexité ne le rebute pas. On s'adresse à lui par des revues mensuelles ("l'Ethnie française, La Question juive"), des livres (Léon de Poncins, Montadon, etc.) et l'enseignement ex-cathedra.»¹⁰

Aussi sommes-nous pour le moins surpris que le nom de ce collaborateur ne soit presque jamais cité, à la seule exception de Ralph Schor qui exploita les Archives de la Préfecture de Police de Paris le citant avec d'autres jeunes antisémites dans un rapport de 1930.¹¹ Dans une autre note, nous apprenons qu'à plus de quarante ans, il vivait toujours chez son père, industriel du Loiret, propriétaire du château de la Porte à Saudillon.¹² Notre biographie se limite à ces quelques informations puisque au moment de l'épuration, son nom n'est pas cité.¹³ Curieusement, car même s'il avait suivi sur les chemins de l'exil un Darquier De Pellepoix, il aurait dû être condamné par contumace. Nous nous

⁸ *Ibid.*, p. 30: «Il nous suffira de rappeler ici le fameux décret de Marchandeaup qui consacrait l'asservissement de la pensée française à la domination juive.»

⁹ Archives du CGQJ, V-65 et V-66 in J. BILLIG, *Le commissariat général aux Questions juives*, Editions du Centre. Nous avons feuilleté divers index des noms propres sans résultat; l'omission de l'action collaborationniste de cet écrivain propagandiste nous semble donc suffisante pour justifier cet article.

¹⁰ *Ibid.* Archive du CGQJ, CXCIH-162. L'autre auteur est le professeur Georges MONTADON qui rédigea notamment: *Comment reconnaître et expliquer le juif*, 1940 Paris. Théoricien mais également praticien, il officia également en tant qu'expert au Commissariat Général aux Questions Juives.

¹¹ 79/501/882-B.

¹² R. SCHOR, *L'antisémitisme en France pendant les années 30*, Bruxelles 1992, p. 39.

¹³ P. NOVICK, *L'épuration française 1944-1949*, Paris 1985.

limiterons donc à son engagement littéraire dont la conclusion du présent ouvrage nous donne une chronologie:

«*Nous même enfin, depuis 1928, dans nos ouvrages et surtout depuis 1937, dans la revue "Contre-révolution", avons annoncé très exactement le déroulement des faits internationaux.*»¹⁴

Notre homme non seulement signa des articles dans la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* de Mgr Jouin et de Schaffer laquelle proposait une réflexion théorique sur l'antisémitisme, mais fut aussi le fondateur avec Montandon de *Contre Révolution* dont le titre résume bien les convictions exprimées dans la conclusion de notre ouvrage:

«*de véritable remède serait un retour dans tous les domaines à nos traditions propres, mais il ne suffit pas d'aligner des mots, cela implique une véritable révolution dans les idées, ou plus exactement une contre révolution.*»¹⁵

Il publia également de nombreuses monographies que mentionne la page de garde; pas moins de seize. Les titres méritent d'être cités, en les classant suivant leurs centres d'intérêts. Le premier fut la Franc-maçonnerie: *Les forces secrètes de la révolution; La Franc-maçonnerie puissance occulte; La Franc-maçonnerie d'après ses documents secrets; S.D.N., super-Etat maçonnique; La Franc-Maçonnerie contre la France*. Ce centre d'intérêt reflète bien les antagonismes d'une extrême droite, et de ses Liges, avec les gouvernements de la troisième République. Faut-il y joindre les titres suivants: *Refusé par la presse; Tempête sur le monde, Les forces occultes dans le monde moderne*. Après s'être intéressé aux ennemis de l'intérieur, ceux de l'extérieur retinrent l'attention de Léon de Poncins: *L'énigme communiste, Le plan communiste d'insurrection armée, Le Portugal renaît, Histoire secrète de la révolution espagnole*. Dans cette optique s'inscrit aussi le livre: *La mystérieuse internationale juive*. Nous percevons alors les motivations qui donnèrent lieu à l'écriture de *Juifs maîtres du monde* comme d'*Israël destructeur d'Empire*, texte dont nous analyserons dans le détail le chapitre portant sur le *Mouvement antisémite*.¹⁶ Celui-ci nous permet

¹⁴ L. DE PONCINS, *Israël destructeur d'empires ... cit.*, p. 115.

¹⁵ *Ibid.* p. 119; v. R. SCHOR, *L'antisémitisme en France pendant les années 30*, Bruxelles 1992, pp. 33-34.

¹⁶ Cet ouvrage aurait connu 22 éditions successives comme mentionné sur la couverture. Pour avoir une idée de la diffusion de la propagande de l'occupation: D. ROSSIGNO, *Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944, l'utopie Pétain*, Paris 1991, p. 212, note 1; P. AMAURY, *De l'information et de la propagande d'Etat, les deux premières expériences d'un Ministère de*

d'étudier la conception de l'antisémitisme qui y est développée dans une dizaine de pages, d'abord par Trocasse, puis par Léon de Poncins.

Le premier s'attacha à décrire la naissance et le développement de l'antisémitisme dans la société autrichienne. Sa démonstration est simple: les juifs par le comportement qu'ils adoptèrent, menacent les fondements même de l'Empire d'Autriche. Pour Trocasse, l'antisémitisme ne serait donc qu'une réponse à l'entreprise de dépouillement du pays qui enrichit l'ensemble de la communauté juive, parmi laquelle s'illustrèrent Rothschild, Gutmann, Reitzes, et Hirsch.¹⁷ Cette conception de l'antisémitisme se défend d'avoir un fondement religieux; d'après Trocasse ce sont les juifs qui multiplièrent les attaques contre la religion catholique, afin de parvenir à une déchristianisation.¹⁸

Dans ce tableau de la situation autrichienne, les commentaires de Léon de Poncins furent intercalés dans le corps du texte de Trocasse. Notre éditeur est coutumier de ce type de montage puisqu'un semblable procédé fut utilisé pour la composition de *Juifs maîtres du monde*. Il présente des textes de «*juifs peints par eux-mêmes*»; c'est à dire comme le dit bien Ralph Schor: «*des citations bien choisies, des confidences détournées de leur sens, des phrases coupées de leur contexte ou amputées donnaient à penser que les Israélites reconnaissaient parfois leurs propres défauts.*»¹⁹ Dans le présent ouvrage, son but est ici de mettre en évidence que le caractère prophétique de la démonstration de Trocasse relative à l'Autriche s'applique bien à la France, également menacée par les juifs.²⁰ Les réflexions de Poncins ne sont guère nombreuses quantitativement mais révèlent l'appropriation qui est faite. Nous disposons de quatre paragraphes. Parmi ceux-ci, celui qui dénonce un complot de la presse juive:

l'Information en France, Paris 1969.

¹⁷ Dès 1884, les Rothschild, furent attaqués pour leur projet du Nordbahn par le chef du mouvement national allemand, Georg von Shoenerer, dont le père avait été leur administrateur des chemins de fer.

¹⁸ Cette même idée d'une guerre menée par les Juifs contre l'église catholique fut développée dans les colonnes du journal *La Croix* par l'amiral Gicquel des Touches v. P. SORLIN, *La Croix et les Juifs*, Paris 1967.

¹⁹ R. SCHOR, *L'antisémitisme en France pendant les années 30*, Bruxelles 1992, p. 53; ainsi en est-il de l'utilisation du livre intitulé, *La monarchie des Habsbourg*, écrit par l'ancien directeur du *Times*, W. STEED, auquel Léon de Poncins emprunte la citation d'un juif autrichien évoquant la question juive en Hongrie. Mais la plus étonnante citation est celle de la page 119: «*Il ne faut pas oublier, en effet, que le péril juif n'est devenu menaçant pour l'Occident qu'au jour où celui-ci s'est laissé contaminer par l'esprit judaïque. Comme le montre si bien Karl Marx.*»

²⁰ Ainsi au chapitre intitulé: *les juifs seront-ils les maîtres de l'Europe?* in L. DE PONCINS, *Israël destructeur d'empires ... cit.* p. 94: «A l'appui de ce que dit ici Trocasse, citons pour en prendre un, un parmi tant d'autres, le texte suivant écrit dans un hebdomadaire juif de Londres, le *Jewish World*, à une époque où la question juive semblait un souvenir révolu des âges obscurantistes, courtes phrases pleines d'onction humanitaire, mais redoutables par ce qu'elles annonçaient à qui auraient su les comprendre. Le *Jewish World*, (février 1883), disait donc...».

«C'est la thèse des journaux juifs en France, et de Vivre, de Bernard Lecache, dont le nom seul est significatif.»²¹

Cette attaque frontale ne doit pas nous étonner puisque le dit Bernard Lecache, outre qu'il soit franc-maçon, n'est autre que le fondateur de la Ligue internationale contre l'antisémitisme.²² Plus intéressant pour l'histoire des idées politiques sont les trois autres commentaires. Le premier fait écho au passage de Trocasse décrivant la résistance politique des antisémites qui s'organisa au sein de l'Hôtel de ville de Vienne, provoquant des rixes avec des juifs; celles-ci marquèrent les années 1886 et 1887 avec les attaques du mouvement national allemand de Georg von Schoenerer lequel s'illustra non seulement par la violence de ses propos au Reichsrat, mais aussi par le saccage du journal, le *Neues Wiener Tagblatt*, qui lui valut une peine de prison ainsi qu'une suspension des droits civiques:

«Tout comme au Conseil municipal de Paris où défenseurs et adversaires du judaïsme en venaient déjà aux mains à la veille de la guerre; rappelons à ce sujet les violents incidents Darquier de Pellepoix-Hirschowitz.»²³

Le parallèle est facile entre les conseils de l'Hôtel de ville de Vienne et ceux de Paris, tant la violence de ces derniers resta célèbre; le dit Darquier de Pellepoix, en mai 1935, élu par le quartier des Ternes comme conseiller municipal sur la base d'un programme national anti-juif, s'en prit violemment à Hirschowitz, verbalement comme physiquement.²⁴ Par la suite, Darquier de Pellepoix continua à s'illustrer par son antisémitisme en fondant le Rassemblement anti-juif de France, dont l'organe de presse était *La France enchaînée*.

Après cette allusion au climat politique mouvementé des années trente, les pages suivantes reprennent le discours de Trocasse sur la résistance antisémite; «*lutte pour la vie*»: débat public; ralliement de grands intellectuels pour convaincre l'opinion publique, «*de combattre efficacement la corruption des mœurs et le désordre moral dont souffre le pays, c'est aux auteurs de ce mal qu'il faut s'en*

²¹ *Ibid.* p. 83.

²² Ajoutons que Bernard LECACHE fut salarié de journaux comme *l'Humanité* ou *Volonté* peu en grâce auprès des organes de presse antisémites qui ne manquèrent de se déchaîner sur notre homme: «*ce juif mal venu et mal sorti de quelque ghetto russe ou polonais*» in *L'Insurgé* (21 février 1937); «*Berké Lekah (aspirez l'h)*» in *Ric Jac* (20 Janvier 1937); «*un chef de bande*» in *La Libre Parole* (déc. 1934).

²³ L. DE PONCINS, *Israël destructeur d'empires ... cit.*, p. 80.

²⁴ Darquier, natif de Cahors, s'engagea volontaire durant la première guerre. Sa réadaptation à la vie civile fut difficile et il fonda le Club National. Durant les émeutes du 6 février 1934 auxquelles il participa, il fut blessé; ce qui l'amena à créer une association des blessés de la dite journée.

prendre.»²⁵ Trocasse évoque ensuite la séparation en deux branches bien distinctes de l'antisémitisme; les questions de nationalité ayant suscité l'émergence d'une «*fraction radicale connue à Vienne sous le nom de rassen-Antisemiten.*» Le combat de cette dernière ne porte pas sur la religion juive mais la race. Trocasse n'apparaît pas favorable à cette division du front antisémite qu'il qualifie «*de scission déplorable.*»²⁶ Mais est-ce la division ou la radicalisation qui est condamnée? C'est dans le cadre de ce paragraphe que survint un nouveau commentaire de Léon de Poncins:

«*Celle-là même qui a donné naissance au racisme allemand.*»²⁷

La tournure peut étonner du fait des accointances de Léon de Poncins avec le III^{ème} Reich; alors que bien souvent les auteurs collaborationnistes tentaient de gommer les différences entre les deux peuples, pour faire oublier que les Français étaient les vaincus et leur territoire occupé, le fait de préciser «racisme allemand» marque-t-il une volonté de se démarquer des occupants? Faut-il conclure que la réflexion de Léon de Poncins n'est point anodine; le collaborateur antisémite n'était-il pas partisan du racisme hitlérien? Paradoxe sur lequel il convient de revenir puisque comme l'a écrit Jean-Jacques Chevalier, «*chose étrange, c'est hors l'Allemagne, c'est en France, et avant Nietzsche, qu'est né le trouble torrent raciste, venu grossir à la fin du XIX^{ème} siècle le large fleuve du pangermanisme.*»²⁸ Et de rappeler à raison la teneur des publications du comte de Gobineau lequel dans son livre, *Essai sur l'inégalité des races humaines*, introduit l'idée d'une inégalité ethnique entre d'une part les ariens dont étaient issus les Germains conquérants de l'Empire Romain, et d'autre part les sémites.²⁹ A l'origine de cette démonstration, un dangereux amalgame entre les avancées scientifiques tant en matière de linguistique avec des travaux novateurs d'Indologie ainsi qu'en Biologie dont ceux de Darwin.³⁰ Cette équation mal posée entre race et langue ne resta pas sans écho puisqu'un autre français, Vacher Lapouge, la reprit à son compte dans

²⁵ L. DE PONCINS, *Israël destructeur d'empires ... cit.*, p. 81.

²⁶ Trocasse nous apparaît plus proche de l'antisémitisme traditionnel des chrétiens sociaux de Karl Lueger.

²⁷ L. DE PONCINS, *Israël destructeur d'empires ... cit.*, p. 82.

²⁸ J.-J. CHEVALIER, *Les grandes œuvres politiques, de Machiavel à nos jours*, Sciences politiques, pp. 382-383.

²⁹ La pensée de Gobineau demeure cependant antigermanique puisque pour lui les Allemands du fait des mélanges n'étaient que de lointains descendants de ces germains.

³⁰ Des travaux de linguistiques distinguent alors deux familles de langues: d'une part indo-européenne et sémitique d'autre part; citons les travaux de T.R. MALTHUS, *Essay on the principle of populations*, 1836; A. RUSSEL WALLACE, *Sur la tendance des variétés à s'écarter indéfiniment du type originel*, 1858; C. DARWIN, *L'origine des espèces*, 1859. On pourrait également citer les travaux de P. MATTHEW ou E. BLYTH.

son livre: *L'aryen et son rôle social*.³¹ Au Darwinisme montrant l'adaptation des espèces pour survivre succède alors l'idée d'une sélection qui n'est pas sans rappeler les écrits du cousin de Darwin. Par ce procédé de régénérescence, il était alors possible de retarder le processus de dégénérescence observé par Gobineau.³² Autant d'éléments qui furent assurément à la source de l'écriture du *Mein Kampf* sans que nous sachions précisément selon quel mode de connaissance.³³ C'est d'ailleurs cette idée de sélection qui présida à l'arrivée d'un Darquier de Pellepoix dans l'histoire du Commissariat Général aux Questions juives et marqua la fin d'un «antisémitisme français, catholique et national», remplacé par un «antisémitisme venu d'ailleurs, hitlérien et meurtrier.»³⁴ Darquier s'inscrivait bien dans la politique raciste menée par le IIIème Reich lorsqu'il fonda les *Instituts des Etudes Racistes*, d'*Anthroposociologie*, ou d'*Etudes des Questions juives et Ethnosociales* dont les travaux furent publiés par *L' Union française de Défense de la Race*. Dans les faits, la paternité de ce racisme comme spécifiquement allemand est pour le moins dénuée de fondement. Cependant tant Darquier que son fidèle admirateur Léon de Poncins, tous deux admirateurs de l'hitlérisme sont convaincus que seul ce «racisme allemand» peut éviter une domination juive sur le monde.³⁵ Nous voyons bien alors se dessiner un clivage au sein de l'extrême droite française concernant l'antisémitisme comme en témoigne la position de Charles Maurras pour lequel s'il est clair que les juifs sont un peuple étranger, il résulte que le mouvement raciste allemand n'est qu'une élucubration n'apportant que plus de confusion dans l'étude d'Israël et pour laquelle il avait la plus grande méfiance.³⁶ Et c'est sans doute ce même sentiment qui guida la plume de Trocasse lorsqu'il décrivit l'émergence du racisme allemand qui est au centre du pangermanisme:

³¹ H.S. CHAMBERLAIN, *Die Grundlagen der neunzehnten Jahrhunderts*, Neuchâtel 1913. Pour cet auteur, gendre de Richard WAGNER, il y avait une parfaite adéquation entre les Germains et les Allemands.

³² Voyant la récupération qui était faite de certains travaux, des anthropologues réagirent; ainsi l'un des plus illustres scientifiques de l'époque: Renan qui fit une intervention sur le terme race et de son application inappropriée s'agissant des juifs in Y. LEQUIN, *Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, Paris 1992, p. 375.

³³ Sur les influences françaises dans le développement dans une scientificité et une mythologie v. l'introduction de Poliakov à l'ouvrage de P. ORY, *Le petit nazi illustré, le téméraire (1943-1944)*, Paris 1979, pp. 10-12.

³⁴ G. MILLER, *En feuilletant les archives du Commissariat aux Questions juives*, in *Eléments pour analyse du fascisme, Séminaire de Maria-A. Macciochi*, Paris VIII-Vincennes 1974-1975, pp. 64-65.

³⁵ Cette conception du monde poussa Darquier à rééditer en 1939, par les Editions du rassemblement antijuif, *Les Protocoles des Sages de Sion*; alors qu'à cette date il était déjà bien établi que ces procès verbaux étaient des faux grossiers. v. N. COHN, *Histoire d'un mythe, la conspiration juive et les Protocoles des Sages de Sion*, Paris 1967.

³⁶ La lecture des colonnes du journal *La Croix* montre que certaines thèses se pérennisèrent au sein de la société française: «Israël est bien un peuple», d'après cet éditorial, les juifs seraient donc une nation inassimilable.

*«Les socialistes-chrétiens ont conservé, dans l'ardeur de la lutte, avec plus ou moins de dévouement, les traditions du patriotisme autrichien, basées sur l'attachement à la maison régnante. Les nationalistes allemands, en revanche, s'en sont ostensiblement détachés. C'est l'allure qu'a prise notamment, dès la première heure, M. Schoenerer, le chef des nationalistes allemands. Les antisémites ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils marchaient sous le drapeau de la Grande Allemagne Unie, à côté de séparatistes autrichiens. Ces antisémites, qui sont avant tout partisans du pangermanisme, ont pris pour devise: Par la pureté de la race à l'unité».*³⁷

Suivant la démonstration de notre auteur, à la différence des autres antisémites, les racistes allemands participèrent indirectement à la destruction de l'Empire d'Autriche. Témoigne bien de cette divergence la troisième intercalation de Léon de Poncins, laquelle rejoint bien évidemment la précédente:

*«Cette conception a triomphé avec Hitler.»*³⁸

En effet puisque le racisme Hitlérien revendique *«la primauté des aryens»* et la haine des juifs. L'emploi du terme *«triomphe»* montre bien dans quel sens vont les sympathies de Léon de Poncins. Alors que Trocasse pourrait se situer politiquement dans la lignée de l'Action Française, la pensée développée par Léon de Poncins est plus proche de l'idéologie du *Mein Kampf*, ce qui viendrait infirmer les propos d'un Jean-Baptiste Duroselle lorsqu'il écrit: *«les antisémites français, comme l'Action française et Darquier de Pellepoix, admirent l'antisémitisme allemand, non l'hitlérisme en général.»*³⁹ Notre conclusion rencontre un début de preuve dans l'amitié de Léon de Poncins avec le Docteur Montandon, digne successeur de Gobineau. D'ailleurs la proximité entre les deux hommes transparaît jusque dans l'analyse du vocabulaire médical employé dans sa préface:

«comme pourrait le faire un clinicien, il diagnostique la maladie et montre l'infection gagnant progressivement tous les rouages intérieurs du pays. Par sa clarté, sa précision et son absence de passion, cette description est hallucinante: nous voyons le virus juif proliférer sous nos yeux, s'infiltrer partout, corrompre et finalement détruire un empire au

³⁷ L. DE PONCINS, *Israël destructeur d'empires ... cit.*, p. 82. Trocasse fait ici allusion aux idées pangermaniques de Georg von Schoenerer, exposées dans le programme de Linz.

³⁸ *Ibid.* p. 82.

³⁹ J.B. DUROSSELLE, *La décadence 1932-1939, Politique étrangère de la France*, Paris 1979, p. 360.

passé de grandeur sept fois séculaire. Solennel avertissement jeté à l'Occident contre la vieille corruption juive, trois fois millénaire, mais partout identique, partout présente, partout redoutable.»⁴⁰

Léon de Poncins ne pouvaient qu'être attiré par un mouvement directement inspiré par les auteurs qui participèrent à la conception raciste qui inspira son antisémitisme. Par conséquent, nous constatons qu'à travers les intercalations de Léon de Poncins, apparaissent en filigrane les divers courants de l'extrême droite française dont témoigne bien ce paragraphe de la conclusion :

« Sous la pression des Allemands, on a bien créé des bureaux et des commissions, mais on l'a fait à contrecœur, leurs attributions sont restreintes et, jusqu'à présent (mars 1942), la plupart des fonctionnaires préposés à ces questions délicates ignorent à peu près tout des problèmes qu'ils ont à résoudre; ils n'en comprennent ni l'ampleur, ni la gravité, ni la complexité; les mieux intentionnés tentent de combattre le mal en s'attaquant uniquement aux personnes, c'est à dire qu'ils se placent sur le plan le plus intérieur, celui qui se prête le mieux aux petites combinaisons, qui soulève le plus de rancœurs et d'animosité. Personne n'a encore tenté de toucher aux principes profonds qui ont permis la mainmise d'Israël sur tous les rouages de la vie économique, sociale et politique.»⁴¹

A travers ces lignes, se dessine une critique à peine voilée de l'action du Commissariat Général aux Questions Juives, dirigé par Vallat au moment de la rédaction du présent commentaire. En mai 1942, le dit responsable fut remplacé par Darquier. Mais celui-ci n'établit plus une distinction entre juifs nationaux et juifs étrangers que dénonçait alors Léon de Poncins.⁴² Poursuivons notre lecture de Trocasse pour lequel afin de mettre fin au péril que constituent les juifs pour la société autrichienne dont les chrétiens sont considérés comme des esclaves, ces derniers pour recouvrer la liberté doivent inverser le rapport de force :

« ou ce sont les Aryens qui doivent renfermer leurs oppresseurs dans les ghettos comme au moyen âge, ou bien ce sont eux qui y seront

⁴⁰ L. DE PONCINS, *Israël destructeur d'empires ... cit.*

⁴¹ *Ibid.* p. 118.

⁴² En juillet 1940, Vallat fut d'abord nommé Secrétaire Général des Anciens Combattants. Mais fut écarté de ce poste car il conservait son anti-germanisme. Ce sentiment sans doute motiva également sa distinction entre juifs nationaux et juifs étrangers, qui fut à l'origine de son départ ainsi que sa politique d'élimination progressive des juifs de l'économie nationale. Le choix de Darquier de Pellepoix n'est guère surprenant puisque celui-ci avant la guerre entretenait déjà des contacts avec le service de propagande nazi.

enfermés par les Sémites. L'égalité de situation ne peut pas exister entre Juifs et Chrétiens; l'expérience l'a démontré.»⁴³

La distinction entre aryens et sémites répondant à la dichotomie entre juifs et chrétiens, illustre bien une continuité de pensée avec les thèses de Drumont que cite explicitement Trocasse.⁴⁴ Celles-ci furent partagées, reprises, et développées par Toussenel, l'abbé Chabaudy, Chirac, Regnard. Pour l'auteur de la *France juive*, la France est en péril du fait des Juifs:

«ce qu'on ne dit pas, c'est la part qu'a l'envahissement de l'élément juif dans la douloureuse agonie d'une si généreuse nation, c'est le rôle qu'a joué dans la destruction de la France l'introduction d'un corps étranger dans un organisme resté sain jusque-là.»⁴⁵

De la «destruction de la France» au «destructeur d'Empire», il n'y qu'un pas que le comparatisme accomplit facilement entre les idées de Drumont et celle de Trocasse; l'un ayant inspiré fort vraisemblablement l'autre. Selon Trocasse, le rapport entre maîtres et esclaves, dominants et dominés, empêchant toute cohabitation, le programme des antisémites recommande une séparation des deux communautés, et pas seulement dans le cadre d'un ghetto, mais à l'échelle du territoire. Il s'agit d'abord d'empêcher l'immigration de Juifs provenant d'autres pays.⁴⁶ Le gouvernement de Vichy appliqua à la lettre ce programme puisque par la loi du 17 juillet 1940, les emplois de la fonction publique sont désormais réservés aux seuls citoyens nés de père français. Une semblable application du principe du droit du sang se lit dans les lois du 16 août et de septembre 1940 limitant l'accès aux professions médicales ainsi qu'aux Barreaux, par la loi du 16 juillet 1940.⁴⁷ Il faut ensuite selon Trocasse, octroyer un statut particulier aux juifs résidant à l'intérieur des frontières:

«enlever aux Juifs l'égalité des Droits qui leur a été accordée en 1848, les soumettre à un impôt spécial, supprimer la bourse des Grains,

⁴³ L. DE PONCINS, *Israël destructeur d'empires ... cit.*, p. 83.

⁴⁴ E. DRUMONT, *La France juive*, 1886.

⁴⁵ In Y. LEQUIN, *Histoire des Etrangers et l'immigration en France*, Paris, 1992, pp.375-376.

⁴⁶ Le gouvernement de Vichy, par l'intermédiaire de son ministre de la Justice, Alibert, et d'une Commission ad hoc, alla même au-delà de cette recommandation de Trocasse, en révisant rétroactivement les naturalisations prises en application de la loi du 10 août 1927, dont plus de 6000 juifs furent concernés.

⁴⁷ Citons également le Décret de juillet 1941, réglementant, en ce qui concerne les juifs, la profession d'avocat, *J.O. 17 juillet*, p. 2999; v. R. BADINTER, *Un antisémitisme ordinaire, Vichy et les avocats juifs*, Paris 1997.

interdire les associations de cartels, exclure les Juifs de tous les emplois publics et de tous les journeaux; ne les admettre dans les hautes écoles qu'en nombre proportionnel au chiffre total qu'ils représentent par rapport à la population autrichienne.»⁴⁸

L'intérêt du présent paragraphe de Trocasse pour Léon de Poncins est de permettre au lecteur de trouver une correspondance dans la société française de l'avant-guerre; une fois établie, se justifient pleinement les mesures antisémites. Ainsi dans la société politique autrichienne observée par Trocasse, la loi électorale établissait un régime censitaire attribuant le droit de vote à 3% de la population, et l'octroyant donc aux juifs remplissant les conditions patrimoniales exigées. La loi de 1882 étendit la participation de la minorité juive au corps électoral puisque la bourgeoisie moyenne et inférieure, artisans et petits propriétaires, obtenait désormais le droit de vote.⁴⁹ Trocasse évoque également le secteur économique, et plus particulièrement la Bourse aux grains alors que d'autres marchés sont tout aussi représentatifs d'un capitalisme moderne qu'il exècre.⁵⁰ Du fait de l'extrême volatilité du cours des marchés agricoles, une fortune pouvait y être construite en peu de temps à la différence d'une propriété foncière symbolisant le travail de siècles de labeur:

«L'emprise de spéculateurs Juifs comme Louis-Dreyfus sur le marché du blé en France, a été maintes fois signalée.»⁵¹

La spéculation sur les prix n'est pour Léon de Poncins que le fait des courtiers juifs, des banques juives, de la finance tenue par les juifs lesquels «*n'ont jamais fait de travail productif mais ont toujours été des manieurs d'argent*», comme il l'écrit dans un autre de ses livres, *La mystérieuse internationale juive*.⁵² Pour lui, la fluctuation à la baisse menaçait la survie économique même des

⁴⁸ L. DE PONCINS, *Israël destructeur d'empires cit.*, p. 84.

⁴⁹ L. POLIAKOV, *Histoire de l'antisémitisme, l'Europe suicidaire, 1870-1933*, Paris 1977, p. 36 cite la thèse de D. VAN ARKEL, *Antisemitism in Austria*, pp. 34-35.

⁵⁰ Exprime bien ce glissement d'une lutte contre le capitalisme à l'antisémitisme: O. MILZA, *Histoire de l'Autriche*, Paris, pp. 180-181: «*contre le capitalisme, bientôt identifié au judaïsme, paysans et artisans brandissent le catholicisme en sombrant dans l'antisémitisme et en frayant ainsi la voie au pouvoir des chrétiens-sociaux et des nationaux-allemands.*» Le programme des libéraux alors au pouvoir voulait s'attaquer aux archaïsmes de la société autrichienne dont la mainmise des grands propriétaires terriens de l'aristocratie dirigeante; seulement cela se solda par le mécontentement des paysans dépendants de cette dernière.

⁵¹ L. DE PONCINS, *Israël destructeur d'empires ... cit.*, p. 63.

⁵² R. SCHOR, *L'antisémitisme en France pendant les années 30*, Bruxelles 1992, p. 186.

grands propriétaires terriens comme une brusque remontée des prix entraînait la famine de populations au faible pouvoir d'achat:

«Sous le régime du Front populaire, qui était l'émanation des principes judéo-marxistes, nous avons constaté une hausse continue du coût de la vie, et une série de dévaluations correspondantes, accompagnées d'un développement frénétique de la spéculation dans tous les domaines.»⁵³

Léon de Poncins en reprenant ce texte, peut ainsi renvoyer le lecteur français, aux pages tourmentées de la Troisième République. Ainsi le scandale Stravisky ou le krach de l'Union générale, banque proche des milieux conservateurs remettant en cause la mainmise juive sur le monde de la finance, auraient été directement causés par les Rothschild. D'ailleurs ces derniers sont directement attaqués par Trocasse qui revient sur leur basse extraction et l'origine de leur fortune:

«Il y a donc dans la capitale de l'Autriche, nombre de millionnaires juifs qui, presque tous, ont quitté leur village natal sans autre fortune que le prix d'une botte d'oignons. Pour la plupart, ils sont originaires de Pologne ou de Hongrie. Quant à ceux qu'on appelle "les Grands juifs", il n'y en a que trois: Rothschild, Gutmann, Reitzes. Les deux derniers ont commencé leur carrière en vendant des boîtes d'allumettes dans les brasseries de Vienne. Chacun d'eux possède à lui seul plus que ne possèdent ensemble les 1012 couvents (Koestler) qui existent en Autriche. M. Gutman a accumulé des richesses si considérables en monopolisant dans la capitale le commerce des charbons. Quant au juif Reitzes, il doit sa renommée exclusivement à ses coups de Bourse. Un quatrième juif autrichien, que l'on a aussi qualifié de "Grand": le baron Hirsch, n'est plus de ce monde. C'est lui qui a dépouillé la Turquie de ses dernières ressources sous prétexte de construire les chemins de fer d'Orient. Les Viennois en ont gardé un triste souvenir, pour avoir subi des pertes énormes sur l'achat des titres connus sous le nom de "Lots turcs". Il serait néanmoins injuste et puéril, répétons-le, de leur attribuer à eux seuls la ruine de l'Autriche. Ils en ont eu leur part, c'est incontestable; mais leurs coreligionnaires, dans l'Autriche cisleithane, au nombre de

⁵³ L. DE PONCINS, *Israël destructeur d'empires ... cit.*, p. 64. Dans un autre chapitre, Trocasse évoque les famines que connut l'Autriche.

1200000 se sont partagé le reste et ont ainsi parachevé leur oeuvre.»⁵⁴

Le Français occulte volontairement le contre-exemple que constituent les services rendus par les banquiers juifs qui assistèrent l'armée prussienne lors de l'occupation de 1870; bien évidemment il ne pouvait apprécier leur service d'encaissement des dommages de guerre.⁵⁵ Tant Trocasse que Léon de Poncins étaient influencés par une image que s'employa à diffuser A. Toussenel dans son livre *Les Juifs, rois de l'époque, histoire de la féodalité financière*, les juifs avaient la mainmise sur la finance.⁵⁶ Aussi de même qu'ils ont détruit l'Autriche, les juifs sont les responsables de tous les maux de la Troisième République comme l'écrit Léon de Poncins lorsqu'il commente un autre chapitre au titre évocateur d'«exploiteurs et exploités»:

«Depuis, la technique s'est perfectionnée et la terrible période d'après-guerre, celle que les juifs acclament comme la " période messianique (Léon Motzkine dixit) n'a été qu'une succession de krachs bouleversant l'économie mondiale au profit des spéculateurs de tous poils. Rappelons quelques-uns des grands scandales juifs qui illustrent la fin de la IIIe République:

Les krachs: Loewenstein, Lévy, Oustric, Hanau, Bloch, Stavisky, Natan, Mendelsohn, Mannheimer.

Les trafics de drogues: Isaac Leifer, Théodore Lyon.

Les affaires d'espionnage: Linder-Rosenfeld, Lydia Stahl, Berkovitz.

Les assassinats politiques: Ignace Reiss, Schwartzbard, Grynspan, etc.

Sur ce point, la France était plus gravement atteinte que ne l'était l'Autriche du temps de Trocasse.»⁵⁷

Aussi pour Trocasse, afin d'éviter que tous les postes importants des divers rouages de la société ne soient occupés par des juifs, il faut leur interdire ou en limiter l'accès. Pour Léon de Poncins, de semblables propos sont applicables en France. Ainsi, dans l'armée, le Juif étant un étranger ne pouvait bien évidemment pas participer à la défense de la Patrie en danger; la condamnation de Dreyfus était toujours présente dans les esprits. Il en était de même d'un autre service de l'Etat, celui du Trésor dont l'aventurier Stavisky, juif d'origine

⁵⁴ *Ibid.* p. 79.

⁵⁵ Leur entrée dans Paris est décrite in Y. LEQUIN, *Histoire des Etrangers et l'immigration en France*, Paris 1992, p. 374.

⁵⁶ Librairie de l'Ecole Sociétaire, 1845.

⁵⁷ L. DE PONCINS, *Israël destructeur d'empires ... cit.*, p. 65.

d'Europe centrale, Directeur du Crédit municipal de Bayonne, avait détourné plusieurs millions avec l'émission de bons. Dans sa chute, Stavisky occasionna celle du Président du Conseil, Camille Chautemps, dont le frère était l'avocat de l'escroc.⁵⁸ Les exemples de Dreyfus comme celui de Stavisky ayant marqué l'opinion publique de l'époque, illustrent bien la démonstration de Trocasse; au point que Léon de Poncins n'y ajoute rien, sachant bien que le lien entre la minorité juive et ces deux affaires s'établirait dans les consciences de ses lecteurs. Mais pour efficace que soit ce sournois endoctrinement, il ne résiste pas à la critique; de violents démentis sont la réhabilitation du capitaine Dreyfus et l'existence de liens entre les Ligues et le préfet de Police Jean Chiappe, ami de Stavisky.⁵⁹ L'escroquerie de ce dernier ne se différencie guère des précédents scandales qui menacèrent le régime; elle ne se distingue seulement que par la récupération politique qui en est faite.⁶⁰ Ces deux affaires et leurs exploitations dans la presse permirent à l'idée d'instituer un *numerus clausus* de s'installer dans les consciences; ce déséquilibre inquiétait l'Amiral Gicquel des Touches dans ses articles du journal *La Croix*.⁶¹ Cette même idée présida à l'écriture d'un autre chapitre de Trocasse intitulé *les médecins juifs à Vienne*:

«En 1893, on comptait dans la capitale de l'Autriche 794 médecins chrétiens et 763 médecins juifs. Le nombre de ces derniers augmente chaque année; il dépassera bientôt celui des docteurs chrétiens.

Dans les services publics, les médecins israélites sont en grande majorité. Tous ceux qu'emploie la police, à très peu d'exception près, sont Juifs, et même parmi les chirurgiens militaires les Juifs sont extrêmement nombreux.»⁶²

Aussi pour Léon de Poncins qui commenta ce passage, comme l'Autriche, la France de l'entre deux guerres fut progressivement conquise par les Juifs même s'il ne peut nous fournir de chiffre pour l'époque:

⁵⁸ *Ibid.* p. 26: «Même inquiétude en France où la justice, très intègre avant 1914, passa depuis lors sous le contrôle de directives politiques ou policières. Ainsi la révélation du scandale Stavisky provoqua dans la nation un sursaut d'indignation qui aboutit à la nuit sanglante du 6 février 1934.»

⁵⁹ Sur l'affaire v. P. MIQUEL, *L'affaire Dreyfus*, Paris 1979.

⁶⁰ J.-N. JEANNENEY, *L'Argent caché*, Paris 1984.

⁶¹ P. SORLIN, *La Croix et les Juifs*, Paris 1967: «ils sont à peine 70000 en France et ils sont représentés dans les Ministères, au Sénat, à la Chambre. Ils sont quarante de leur race à l'École Polytechnique, ils envahissent à Paris les charges de courtiers. On les retrouve dans toutes les trésoreries générales. Autrefois, ces positions étaient réservées à de vieux serviteurs du pays».

⁶² L. DE PONCINS, *Israël destructeur d'empires ... cit.*, pp. 47-48.

«En France, il était impossible, en troisième république, obtenir les statistiques officielles concernant les juifs.»⁶³

Pour réagir devant cet «enjuivement» de la société française, une nouvelle fois Darquier de Pellepoix s'éleva lors d'un conseil municipal de la ville de Paris:

«A la veille de la guerre, une remarquable interpellation de Darquier de Pellepoix au Conseil Municipal de Paris, (Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris, jeudi 7 avril 1938) mit à jour des chiffres très inquiétants concernant la pénétration juive dans la médecine, le barreau, les beaux-arts, la presse, le théâtre, la radio, les partis politiques, etc. Cette interpellation fut, à l'époque, entièrement passée sous silence par la grande presse.»⁶⁴

A la lecture d'un rapport du début de l'année 1942 de Vallat, Directeur du Commissariat Général aux Questions Juives, nous constatons que l'application de cette interdiction relative à la fonction publique n'aurait en fait concerné que 1947 fonctionnaires.⁶⁵ La faiblesse du contingent concerné par des mesures d'exclusion n'était sans doute pas à la hauteur des fantasmes, d'où ce commentaire de Léon de Poncins:

Aujourd'hui, il n'existe pas encore de statistiques officielles, mais il commence à y en avoir d'officieuses. Lorsqu'elles seront rendues publiques, on verra avec étonnement que les chiffres ainsi publiés se rapprochent beaucoup de ceux donnés pour l'Autriche.»⁶⁶

Nul doute que si les chiffres même officieux avaient été en mesure de frapper l'imagination du lecteur, notre auteur n'eût pas manqué d'y faire référence. Pourtant aussi bien les circulaires d'Alibert que la loi du 2 Juin 1941 permettaient un recensement complet de la minorité juive et donnaient toute indication au Commissariat Générale aux Questions Juives pour dresser un

⁶³ *Ibid.* p. 47.

⁶⁴ *Ibid.* p. 47.

⁶⁵ Y. LEQUIN, *Histoire des Etrangers et l'immigration en France*, Paris 1992, p. 417; M.O. BARUCH, *Servir l'Etat français, l'administration en France de 1940 à 1944*, Paris 1977, pp. 655-656 donne le chiffre de 3422 personnes concernées par ces mesures.

⁶⁶ L. DE PONCINS, *Israël destructeur d'empires ... cit.*, pp. 47-48.

tableau statistique complet.⁶⁷ L'exploitation du fichier juif par un simple sondage pouvait sans aucun mal offrir à Léon de Poncins un ordre de grandeur qui lui aurait permis d'illustrer efficacement ses propos. Mais ce n'était vraisemblablement pas le cas, d'où la justification avancée:

*«C'est pour ne pas l'avoir appliquée que l'Autriche est morte et que la France est allée au désastre de 1940.»*⁶⁸

Pour expliquer cette défaite d'une France dont l'image donnée au monde était celle d'une grande puissance, il fallait désigner un bouc émissaire, c'est à dire le gouvernement qui précipita la France dans la défaite: le Front populaire, *«monstrueuse alliance du communisme moscoutaire, du radicalisme maçonnique et de la finance juive.»* Concernant la minorité juive, cela était d'autant plus facile qu'un grand nombre de ses représentants portent des noms à consonance allemande; autant de traîtres comme le capitaine Dreyfus. Cette mainmise des juifs sur l'ensemble des postes clés de la société motiva la ligne politique suivie par le gouvernement de Vichy.⁶⁹ Aussi sans qu'aucun ordre allemand ne fût transmis, l'Etat français de Vichy promulgua une législation antisémite, et ce contrairement à ce qu'affirma le Garde des Sceaux qui joua sur les mots:

*«il n'y aura pas en France une loi raciste proprement dite, affirme R. ALIBERT (au quotidien Le Suisse le 14 Octobre 1940) le gouvernement envisage des mesures de sécurité publique. Il s'agit d'éliminer des fonctions économiques et de la Presse l'élément israélite.»*⁷⁰

⁶⁷ Circulaire du 20 Nov. 1940: *«je vous prie de m'adresser dans les plus brefs délais et au plus tard le décembre prochain la liste des magistrats, juges de paix, suppléants greffiers et secrétaires de parquets, de race juive exerçant leur fonction dans votre ressort...en présence de personnes détachées de toutes pratiques religieuses, des indications utiles pourraient, semble-t-il, être trouvées dans l'origine de certains noms patronymiques, dans le choix des prénoms figurant sur les actes d'état civil, et dans le fait que les ascendants auraient été inhumés dans un cimetière israélite.»*, circulaire du 8 janvier 1941: *«je vous prie de m'adresser dans les plus brefs délais la liste des juifs qui ont cessé de faire partie des organismes suivants: tribunaux de commerce, conseil des prud'hommes, de l'Ordre des Avocats.»*, Loi du 2 juin 1941, prescrivant le recensement des juifs, *J.O. du 14 juin*, p. 2476.

⁶⁸ L. DE PONCINS, *Israël destructeur d'empires ... cit.*, p. 84.

⁶⁹ Politique clairement exposée par un jeune agrégé de Droit Public acquis au régime in Y. LEQUIN, *Histoire des Etrangers et l'immigration en France*, Paris 1992, p. 416.

⁷⁰ In D. ROSSIGNOL, *Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944, l'utopie Pétain*, Paris 1991, p. 216. v. aussi M.R. MARRUS, R.O. PAXTON, *Vichy et les juifs*, Paris 1981, p. 19. J. DE LAUNAY, *Le dossier de Vichy*, Paris 1967, p. 270; M.O. BARUCH, *Servir l'Etat français, l'administration en France de 1940 à 1944*, Paris 1977, p. 128.

Si «*d'intention du législateur a été d'interdire aux juifs l'accès et l'exercice de toutes les fonctions de nature à conférer une influence ou une autorité quelconque*», en l'occurrence, celle de cet ancien auditeur au Conseil d'Etat, qui se croyait investi d'une vengeance divine, répondait également à une vengeance personnelle puisque le publiciste rendait responsable les Rothschild de ses échecs électoraux: «*ce décret me sert surtout à pincer les Rothschild*»⁷¹ Ce sentiment fort tenace inspira pas moins de cinquante cinq textes pour assurer la protection et la défense de la société française, visant à exclure les juifs: «*aucun juif dans la justice et l'éducation.*»⁷² D'où le caractère prophétique attribué par Léon de Poncins à l'œuvre de Trocasse:

*«Les avertissements désespérés de certains écrivains, dont nous sommes, n'ont servi à rien. La France ne s'est pas ressaisie et, entrée à son tour dans le cycle de la corruption juive, elle a suivi de près la chute de l'Autriche et s'est abîmée dans le désastre de 1940. Trocasse a été trop bon prophète: " L'histoire de notre belle France s'était inscrite en lettres de feu dans les annales de la monarchie des Habsbourg. »*⁷³

Doublement prophétique dirons-nous puisque le programme antisémite énoncé fut strictement repris dans la législation de 1941.

L'étude de l'ouvrage de Trocasse et des interpolations de Léon de Poncins nous a permis d'envisager l'évolution d'une certaine conception de l'antisémitisme illustrée par le biais d'un document diffusé par la propagande du régime de l'Etat français de Vichy.⁷⁴ Pour le premier auteur, dont l'ouvrage est directement inspiré par le caractère prophétique du livre d'Henri Coston, *Protocoles des Sages de Sion*, procès verbaux des réunions du congrès sioniste de Bâle, paru deux ans seulement auparavant, et qui inspira bien des auteurs antisémites, il s'agit de combattre la volonté dominatrice des juifs. Quant au

⁷¹ Archives CGQT, CXII-43.

⁷² Citons plus particulièrement la Loi du 3 octobre 1940, portant statut des juifs, *J.O. du 18 octobre*, p. 5323; les autres textes sont réunis dans l'ouvrage de J. LAFERRIERE, *Le nouveau droit public de la France, Recueil méthodique des textes constitutionnels et administratifs*, Paris, 1941; *Le statut des Juifs de Vichy*. Documentation, textes rassemblés et présentés par Serge Klarsfeld, les fils et filles de déportés juifs de France, FFDDJF, 1990.

⁷³ *Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944, l'utopie Pétain*, Paris 1991, p. 106.

⁷⁴ Intéressant de lire les analyses d'œuvres similaires par D. ROSSIGNOL, *Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944, l'utopie Pétain*, Paris 1991 comme *Juifs ou Français*, de G. MALGLAIVE; *L'église et les Juifs*; *La porte hébraïque ou la vocation juive de l'Angleterre*; *Judaïsme et bolchevisme* de J. DE LA HERSE.

second auteur, il va au-delà de cet antisémitisme latent au sein d'une société française en proie au doute résultant des changements de civilisation, en s'apparentant aux conceptions racistes d'un Gobineau et de ses héritiers dont Montandon. Leurs idées d'une sélection ayant inspiré l'hitlérisme, il est donc logique que l'admiration d'un Léon de Poncins, proche d'un Darquier de Pellepoix, aille à un régime pour lequel la race était un critère de sélection. Mais cette conception de l'antisémitisme liée à l'émergence d'un nationalisme pangermanique ne pouvait guère trouver d'écho auprès de sympathisants de l'Action française, proche de Trocasse, et s'érigeant d'abord en défenseurs du sol français. La définition de cette pensée relative à l'intégration de la minorité juive nous permet donc d'appréhender une évolution idéologique au sein de la société contemporaine.⁷⁵ Nous espérons aussi par ces quelques lignes avoir illustré par l'une des pages les plus sombres de l'Histoire, un aspect de la culture écrite de la France.⁷⁶

RESUMEN

Exponemos en este trabajo la concepción del antisemitismo desarrollado por Trocasse en su obra "L'Autriche juive", texto que fue reeditado y comentado por Léon de Poncins, en su libro titulado "Israel destructeur d'empires. Un document prophétique de 1899". Este ejemplo de apropiación para fines propagandísticos por el Estado francés de Vichy, nos da la oportunidad de escribir la historia de una idea política merced a la cultura escrita de los años más sombríos de Francia.

⁷⁵ Nous aurons également souligné le monde qui sépare la législation antijuive promulguée par le royaume wisigothique de l'antisémitisme contemporain, bien que certains ne distinguent guère les deux époques, cédant le pas à l'anachronisme, en évoquant déjà une solution finale. Ce qui est sans doute un abus de langage, apparaît non seulement comme un manque de respect pour les victimes de la Shoah mais surtout sans fondement car à la différence de la législation du III^{ème} Reich ou du régime de Vichy, l'application des lois magistralement commentées par Jean Juster s'avéra bien peu efficace. v. Jérôme Emmanuel BÉPOIX, *Rébellions et législations dans le royaume wisigothique des VI^{ème} et VII^{ème} siècles, aspects institutionnels et politiques*, Thèse de Droit Romain, Faculté de Droit et Sciences Politiques d'Aix-Marseille III, 2000, Aix-en-Provence.

⁷⁶ Nous remercions Monsieur R. SCHOR, Professeur d'Histoire contemporaine, de la Faculté des Lettres de Nice pour sa disponibilité, son aide, et les observations formulées après lecture de ces pages. Nous témoignons également notre gratitude aux Professeurs M-L. CARLIN et M. ORTOLANI, de la Faculté de Droit de Nice pour leurs encouragements et précieux conseils.

RÉSUMÉ

Nous revenons sur la conception de l'antisémitisme développée par Trocasse dans son ouvrage, "L'Autriche juive"; texte qui fut réédité et commenté par Léon de Poncins, dans son livre intitulé "Israel destructeur d'empires. Un document prophétique de 1899". Cet exemple d'appropriation à des fins propagandistes par l'Etat français de Vichy, nous permet ainsi d'écrire l'histoire d'une idée politique grâce à la culture écrite propre aux années les plus sombres de la France.

SUMMARY

We present the conception of the anti-Semitism developed by Trocasse in the book, "L'Autriche juive"; text which was republished and was commented by Léon de Poncins, in the book entitled "Israel destructeur d'empires. Un document prophétique de 1899." This example of appropriation for propagandist purposes by the French State of Vichy allows us to write the history of a political idea due to the written culture in the darkest years of France.

ABSTRAKT

Wir setzen uns mit der Auffassung des von Trocasse, in seinem Werk "L'Autriche juive", entwickelten Antisemitismus auseinander. Der Text wurde durch León de Poncins, in seinem Buch "Israel destructeur d'empires. Un document prophétique de 1899", neu aufgelegt und kommentiert. Dieses Beispiel der Aneignung mit propagandistischen Zwecken gibt uns Anlass, die Geschichte einer politischen Idee dank der geschriebenen Kultur, für die dunkelsten Jahre Frankreichs bezeichnend, zu schreiben.

22^e Edition

LÉON DE PONCINS

ISRAËL

**DESTRUCTEUR
D'EMPIRES**

*Un document prophétique
de 1899*

EDITION DE LA LÉON FRANÇAISE DES COMBATTANTS
ET DES VOLONTAIRES DE LA REVOLUTION NATIONALE